

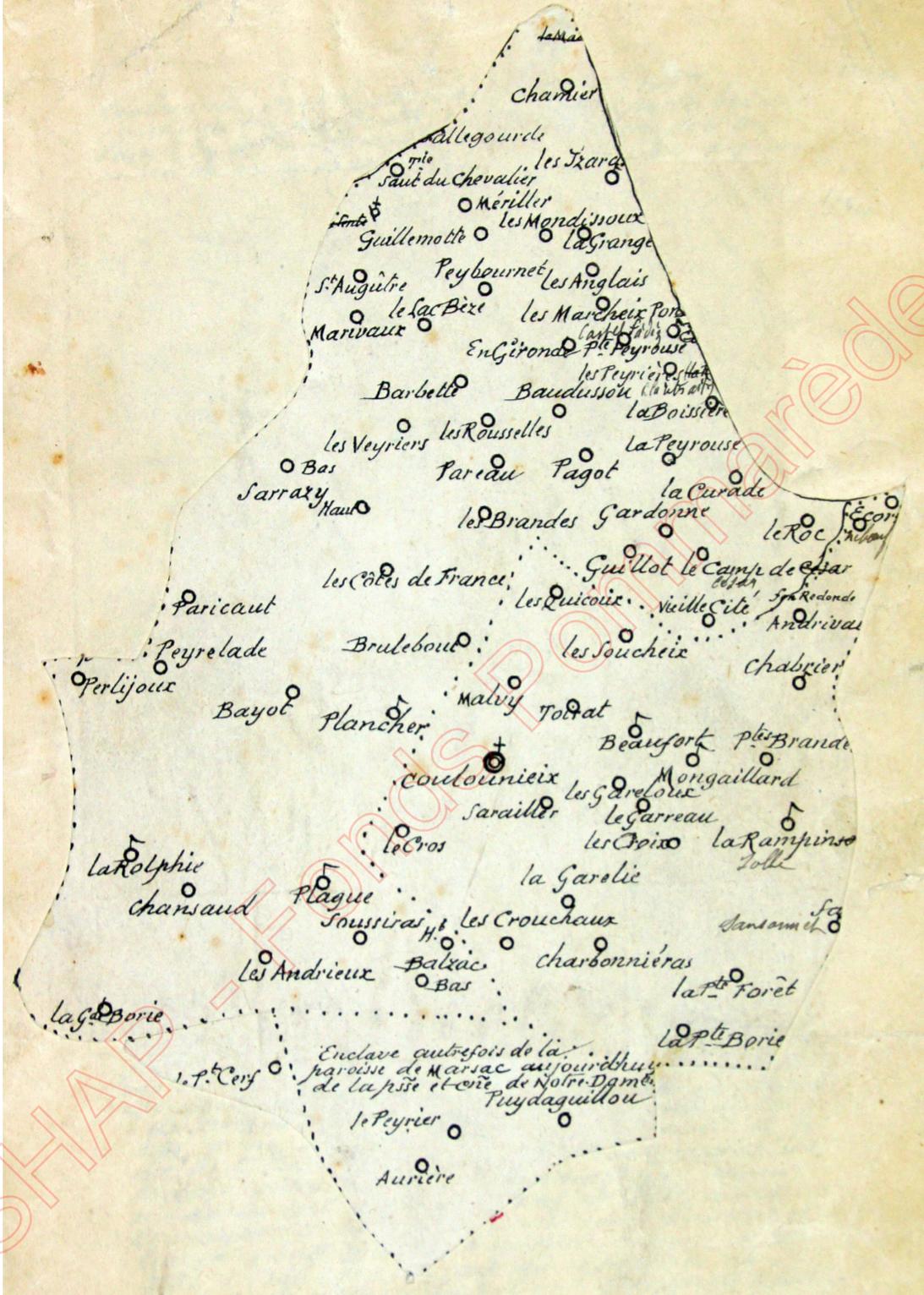
Chanoine Brugière

Coulounieix



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Coulounes



les Andrieux 2 1/2 SO. 4	Petite forêt 2 1/2 N. 1	Plague 2 SO 2
St Augustin P. 5 N. 1	la Gabarre 4 N. 1	Plancheix 10. 5
Andrieux 3 N. 2	ou la Re traite	vieux Pont 4 1/2 N. 8
les Anglais 4 N. 12	la Garelle 2 S. 1	Pont de la Cité 4 1/2 N. 18
Balsac H. Bar 2 S. 5	les Gareloux 1 N. 7	les Peyrières ou la
Barbette 4 N. 4	Gardonne 3 N. 6	Re traite 4 1/2 N. 1
Baudissou 3 N. 1	la Grange 5 N. 2	les Quicous 1 1/2 3
Bayot 2 1/2 O. 9.	les Gougounas 3 NO. 3	de la Rampinsole 3 E. 4
de Beaufort 1 1/2 N. 2	en Gironde 4 N. 1	le Roc f. 4 1/2 N. 4
Bourgnac 3 1/2 N. 2	Guillemotte 5 N. 2	ou Campniac
P. de Borie 3 SE. 2	les Izards 8 5 N. 2	de la Rolphie 3 SO 4
de Borie 3 S. 2 N. 1	Lac Beze 4 N. 3	les Rausselles 3 N. 3
Brandes 2 N. 1	Lassale 4 1/2 3	Sallégourde 5 NO 6
P. Brandes 2 E. 2	la Maladrerie 5 NE	ou Saut du chev.
Brulebourt 2 1/2 NO 2	ou leproserie	de Saisonnet 4 E. 1
Camp de Cesar 2 1/2 N. 1	ou Chemin des anglais	Saraceller 1 1/2 E. 3
de Castel. F. adze. 4 N. 1	Malvit 1 1/2 N. 1	Sarrazay H. Bas 3 NO. 13
Campniac v. le Roc	les Marcheix 4 N. 2	Soucheix Haut 1 N. 6
de Chabrier 3 1/2 N. 2	Marivaux 4 1/2 NO 1	Soucheix Bas 1 1/2 N. 1
Combes de Chabrier 4 1/2 NE. 3	Marsaguet 1 1/2 S. 1	f. Soussiras 3 SO. 1
Chaniers f. 6 N. 8	Mériller 6 N. 5	Toirac 1 1/2 N. 5
Chantemerle 3 N. 2	au Merle 4 1/2 N. 1	Trujassou 4 1/2 NO. 2
Charbonnières 2 SE. 4	de Mongallard 2 NE. 1	les Veyriers 4 NO. 5
Chansaud 3 OS. 3	Monétissou 5 N. 1	Vieille Cité f. 3 NE. 1
Côtes de France 2 NO. 3	Pareau 3 N. 9	Saut du Chevalier
Coulomnieix f. 5	Pagot 3 NO 7	ou Sallégourde
les Croix 2 1/2 E. 3	Paricaud 3 ON. 4	Pradelle
le Cros 1 1/2 SO 2	P. Perlijoux 4 O. 3	f. Four de chaux 1 SO
les Crouchaux 1.	Peybournat 4 N. 2	de la Rivière est
Courassou 2 1/2 NE. 1	la Peyrouse 3 N. 2	la métairie de
la Curade 3 NE 2	P. Peyrouse 4 N. 2	la Rolphie.
Écornebau 4 NE 1	Peyrolade 3 O. 1	

Coulomnieix, Gadaud. 1803.
 Gadaud Jérôme 1811.
 Gadaud Jean François méd. 1816.
 Sapaud. Salaurénoie 1819.
 de Beaufort chef de B. 1861
 Martineau 1870
 Baylet Guillaume 1883.

Coulournieix, 1300 hab. ; 2,170 hect. ; Alt. 200^m 205^m.
Commune très accidentée, et en grande partie boisée.
Parmi les terres labourables il en est à peu près un
quart de bonne qualité. Il y a des carrières de pierre
deure près de Campniac et du Trard.

Terrain: Crétacé supérieur; Carrières; Mollasse, Tui-
lerie; Alluvions. Tuilerie.

Revenu de la Commune 3863^{fr} 96^c (1884)

Revenu de la Fabrique. 320^{fr}

Le chef-lieu de la Commune est situé à six
kilomètres de Périgueux. Il se compose de l'église
à laquelle est adossé le presbytère, de deux écoles
et de deux autres maisons.

Deux routes carrossables y aboutissent; l'une a son
embranchement sur la route de Bergerac au
sommet de la Rampinsole, l'autre, sur la route
de Bordeaux s'en détache au-delà du Point de
la Cité en passant derrière le Castel-Fadère.

Étymologie. M. le Marquis de Taillefer croit
que Coulournieix tire son nom d'un temple anti-
que orné de nombreuses colonnes dont on voyait,
dit-il, un grand amas de débris près du châ-
teau de Beaufort jusqu'à l'époque révolutionnaire.

Délimitation. La Commune de Coulournieix
était divisée autrefois en deux sections formant 2
communes deux paroisses: St-Jean de la Cité et St-Michel
de Coulournieix. (voir la Carte). Ses deux sections
furent réunies en une seule par ordonnance royale
du 11 février 1824 ainsi conçue: Les Communes de
la Cité et de Coulournieix sont réunies en une
seule dont le chef-lieu est fixé à Coulournieix.

Antiquité. D'après Jean Bouchet, St-Just, disciple
de St-Hilaire, aurait prêché et serait mort près de
Périgueux dans le voisinage d'un temple qu'il
appelle Notre-Dame-en-Périgord (Annales d'Aqui-
taine. Cité par les Bollandistes aux 11 oct. p. 239.
St-Just mourut 366. Jean Bouchet 1555). L'auteur
apocryphe de la vie de St-Just dit que cela eut
lieu dans une certaine forêt des faubourgs de
Périgueux, forêt qu'il nomme Auren, ce qui
semble parfaitement convenir à Coulournieix
dont le patron est désigné ici sous le nom de
St-Michel Daure ou d'Aure. 2^e acte du 14 juillet
1680 présenté à la Société Archéologique par M. Créde
p. 67: « Prise de possession de la vicairie perpétuelle
de St-Michel Daure patron de la paroisse de Cou-
lournieix par M. Jean Bourbois prêtre du diocèse
de St-Flour. » Bull. de la Société Hist. et Arch. du Périg.
t. XI, p. 109. — Si nous avons cité le manuscrit de la
vie de St-Just ce n'est point que nous le regardions
comme véridique mais seulement pour donner
un document ancien parlant de cette commune.
Le manuscrit sans date et sans nom d'auteur se
trouve à la Bibliothèque nationale sous les nos
5321 et 5365. Il provient du monastère de St
Martial de Limoges d'où il a été transporté à Paris.

Ce mot Aure, d'Aure, Daure dérive sans doute l'Air et la fête patronale qui est celle de l'Apparition de S^t Michel-Archange pourrait recevoir cette interprétation: fête de S^t Michel-de-l'Air.

Un assez grand nombre de paroisses sur des sites élevés ont pour patron S^t Michel, sans doute choisis pour combattre les anges déchus qui par leurs instincts orgueilleux aiment que par leurs regrets cherchent à se rapprocher du Ciel et de la nuire d'avantage aux hommes en faisant éclater la foudre, envoyant la grêle, les épidémies etc. S^t Paul les appelle les princes de l'air (principem potestatis aeris hujus.) « spiritualia ne- » quata in caelestibus. » Ephes. 2. 2; 4-12.

L'église de Coulounieix est mentionnée dans les plus anciens recueils. Dans celui qui précède l'année 1317 elle est désignée par Colomphaus dans le Registre de la Charité conservé à la Bibliothèque de la Ville de Périgueux (XIII^e) par Colomnes et Colennas; en 1346 par Ecclesia Nova de Colomnes (Esprins 84. 3); le Pouillé de 1382 dit Colomnes etc (voy. le Dictionn. de Gourgues).

L'église de Coulounieix est sans style, sans intérêt architectural par conséquent et beaucoup trop petite pour la population. C'est un rectangle de 22^m sur 7^m 45. Elle est récente sauf une petite tour en pierre de taille qui n'est pas visible à l'extérieur, mais dont l'extérieur fait saillie dans la Cour du presbytère.

Le chœur est orné de 12 stalles en bois de noyer sculptés provenant, dit-on, de l'ancien couvent de la Visitation. Il y a dans l'église un grand nombre de statues; la Vierge portant l'Enfant-Jésus, est en bois doré, S^t Joseph est en terre cuite et doré, les autres sont en plâtre doré ou polychromé. Parmi les tableaux plusieurs ont été faits au XVIII^e siècle par une dame de Monjeunat de la paroisse. Le plus remarquable est un tableau récent donné par M. et M^{me} de La Laurencie, il représente la Vierge et le divin Enfant.

La cloche qui pèse environ 400^l est du XVII^e siècle, les lettres de l'inscription sont gothiques. A cause des difficultés provenant de la position élevée de la cloche, je n'y ai pu distinguer que ces mots: + Sancto Michael ora pro nobis... Coulounieix... »

A l'église est attenant le presbytère qui y communique par la sacristie. Il a été construit par Jérôme Muxé entrepreneur qui s'en rendit adjudicataire le 29 juin 1837 pour 6.297^{fr} 25c et le fit agréer par l'architecte M. Cruveillé le 12 mai 1841. Il y a un petit jardin et une terre. Le jardin a de surface 450^m environ; la terre 780^m S^t Augustin. Sur la commune de Coulounieix à 4^{km} environ du côté de Marsac était une chapelle du nom de S^t Augustin ou S^t Geste comme on se prime souvent dans le pays. La chapelle a disparu à la Révolution mais nous en avons le plan et l'on en voit encore les fondations. Elle mesurait y compris les murs 13^m 50 sur 9 mètres.

Elle était suivant la tradition locale dédiée à
St. Augustin. Le nom de la chapelle quoique défor-
mé semblait l'indiquer, mais la découverte que
j'ai faite d'un document authentique ne laisse plus
de doute à cet égard. « Estimation des biens nation-
aux 2 mars 1791. Archiv. départ. série R. 41, p. 48.
« Borderage à Marsac et à la Cité (aujourd'hui Cou-
lournieix). Nous Etienne Saverque expert assermenté
« au diocèse du district de Périgueux certifions
« nous être transporté sur les fonds composant un
« borderage appelé de St. Augustin et sur les fonds
« attachés à l'exploitation d'une tuilerie, le tout
« ainsi que la tuilerie située sur les paroisses de
« Marsac et de la Cité, nous estimons que le pro-
« duit annuel de ce borderage et de la tuilerie
« est de la valeur de cent vingt livres. » La tuilerie
« a disparu, on y voit encore des débris de tuiles qui
« en provenaient. M. de Mourcin dit avoir décou-
« vert en cet endroit des morceaux de poterie an-
« cienne et des tuiles à rebords. Il croit aussi
« que sur l'emplacement de la chapelle était un
« castel gaulois.

Le domaine de Saint Augustin avait été don-
né le 9 mai 1674 par testament de Jean de
Sabermondie archidiacre et chanoine de la
cathédrale au collège de Périgueux à la charge
d'une mission tous les deux ans dans les paroî-
ses de Thorac, Montignac, Fasilac et Granges. Le
collège était alors sous la direction des RR. PP.

Jésuites.
L'abbé Calmon, Curé de Marsac, se plaint dans
les registres paroissiaux de 1679 de la mauvaise
qualité des oranges et des melons de St. Augustin.
« Il faut, dit-il, observer très soigneusement
« que je suis subiet à venir malade à la saint-
« Augustin, et cela provient des auranges et
« des melons... » — Dans un autre registre de
la même paroisse nous lisons que « feu messire
« Pierre Noualles, en son vivant chanoine de
« St. Astier par testament du 1^{er} septembre 1716 don-
« ne 30 livres pour être employées en ornement
« à la chapelle de Saint Augustin, annexe de
« la chapelle de Marsac près la ville de Périgueux. »
Tout près des fondations de la chapelle de Saint-
Augustin est une pierre du même nom en gran-
de vénération dans le pays. On y porte encore au-
jourd'hui, mais moins fréquemment qu'autrefois
les enfants malades. On les dépoille de leurs vê-
tements afin que par un contact plus sensible leur
guérison soit plus assurée. Cette pierre n'est au-
tre chose qu'une borne de juridiction qui fut
plantée en 1491. Elle porte d'un côté les armes de
la ville qui sont une porte de ville fortifiée, et
de l'autre les armes de l'Evêque Gabriel Dumas
qui sont une fasces accompagnée de 3 besans,
avec une croix et une mitre.

Inventaire manuscrit des archives de l'hôtel-de-ville
de Périgueux en 1898 (Communication de M. le Marquis
de St-Aulaire, obligéance de M. Villehoislet).

« Il y eut procès en l'an 1382 entre le veq. appelé
« Pierre (Pierre Tixon) contre la communauté sur les
« limites des parroisses d'Agonac, Marsac, Coursac,
« Saint-Saurans du Manoyre et autres choses de p-
« pendants du temporel d'ud. veq., duquel euz
« s'accorderent le 30 octobre 1491, comme apport par
« contrat receu par Jehan Synard et Germain Sou-
« caud, par lequel entre autres choses feust dict et
« exequité que boles (bornes) seroit mises par tous
« les endroits desd. juridictions qui sortiraient hors
« de terre, et du costé de la justice d'ud. veq. ses
« armoyes y seroit engravées et du costé de la
« ville les armoyes de lad. ville; et a noter que
« les attestations des limites de la justice sont este
« recues par Raymond du Felit et Joussetin, noté,
« par le moyen desquelles sy les boles ont este
« ôtées depuis ou transportées se pourront renou-
« tre en leur vray lieu suivant leid. depositions
« et attestations ausquelles faud. a ces fins avoir
« recours, tout ce dessus est soubs la cote DD. »

Se P. Dupuy t. 2, p. 115 et 162) dit que les bornes dont
nous venons de parler furent placees sous Pierre
Tixon et qu'elles portent ses armoyes. Eclairés par
ce document nous avons reconnu avec notre
éminent généalogiste M. A. de Froidefond, que les
armes sculptées sur la pierre sont bien celles
de l'évêque Gabriel Dumas.

Semblable pierre-borne existe encore dans la
commune à peu de distance des villages de
Perlejoue et de Peyrelade. Elle est connue sous
le nom de Pierre Panlère et confine les Communes
de Coulournieix, Marsac, Razac et Coursac.
Autrefois, dit-on, les eures des quatre parois-
ses mentionnées s'y rendaient en procession après
laquelle une table étant dressée sur ladite pier-
re ils participaient, chacun dans sa paroisse
respective, d'un même repas confraternel.

L'ancienne chapelle et la pierre de St-Augustin
sont situées sur une motte qui domine le Saut-
du-Chevalier et Sallegouirde hameaux con-
tigus. C'est de là, dit une très ancienne tra-
dition, qu'un Chevalier, nommé Gourdon, em-
porté par son cheval, aurait sauté tout
armé dans la rivière de l'Ille. M. de Gourguis
cité un document de 1311 ou ce lieu est ain-
si désigné : « ad sillum militis usque de-
versus Mont Jan. » Le saut du Chevalier fait
partie de la Commune de Coulournieix,
quoique très près de Marsac.

Beaufort. Berceau de la famille de ce nom.
Le château qui était en ruines a été agrandi
par la famille Roudeau qui en a fait une
délicieuse habitation.

Beaufort relevait de la seigneurie de Périgueux. Voici
les notes que l'on trouve à son sujet dans l'aveu et
dénombrément de 1679 (Biblioth. nat. Leshive. L. 50. p. 71)
« Le repaire noble de Beaufort étant tenu et possédé
« par led. S^r de Beaufort, composé des métairies
« appelées de Malvy, Sarralé, et la métairie de
« Beaufort... consistant en maison, tours, cré-
« naux, querites etc... plus tenu et possédé led.
« S^r de Beaufort de six métairies dépendantes
« de son dit repaire de Beaufort appelées l'une
« de Bayot et l'autre de Sarraxy situées dans
« la paroisse de S^t Jean de la Cité... (page 72)
« Plus ledit S^r de Beaufort est seigneur Fon-
« cier et direct des tenements appelés de la
« Renaudie, Ramonet, La Bessède, de Beaulieu,
« Merlarde, Foncouverte et le Puy de Touyrat
« le tout joignant et tenant ensemble et con-
« fronte du côté du soleil levant audit repaire
« noble de Beaufort et du côté du midi au
« chemin appelé du det par lequel on va
« de Coulobinieux, à la Rampirole et du
« côté du Couchant confronté à la Combai
« appelée du Chavreau et du côté du midi
« au pré appelé de Varl. — Plus la tenance
« appelée de Plancher... Plus d'autre tenance
« appelé de Bayot autrement Beaulieu con-
« fronte du côté du levant aux biens ap-
« pelés de la Serre appartenant à M^r Souté
« et du côté du midi au valon qui vient
« de Plaque et s'en va à la fontaine de Voulon

Documents relatifs à Beaufort pendant l'épo-
que révolutionnaire. Archiv. départ. Maran-
baud est nommé pour faire le procès verbal des
meubles et effets, Monfument est chargé de
l'estimation. Série L. 906. p. 420.

Cahier inventaire des meubles. 11 mai 1792 (S. N° 1439)

Plusieurs autres cahiers. 8 avril 1793 (S. N° 1439)

Vente du Ch^{au} de Bofort et la métairie de la
Basse-cour, commune de Périgueux (auj. Coulobinieux);

Propriétaire Jacques Bofort; adjudicataire

Jacques Jouarand 31.000^{fr} (page 31.445^{fr} 7⁵ g^d) -

élite maison etc. Propriétaire Jacques Bofort

adjud. J. Roche. 26.400^{fr} payé 27.774^{fr} 13⁵ g^d

Plusieurs autres lots. (Série L. 547)

Monguillard. Le repaire noble de Monguillard
relevait aussi de la seigneurie de Périgueux. En

1679 il était possédé par M. de Jay de Beaufort.

Il a été appartenir à la famille de Merle.

C'est aujourd'hui une jolie habitation possédée

par M^r Ouvret Recteur de l'Académie de Bordeaux.

À la Révolution Monguillard était une métai-

rie dépendant du Ch^{au} de Beaufort. Elle fut

vendue le 15 prairial an 2. 40.300^{fr} (page

40.828^{fr} 35⁵ g^d). Propriétaire: Jacques Bofort

émigré. Adjudicataire J. Simowsy. (Série

L. N° 547.) — M^r Lion de Merle était seigneur

de Monguillard en 1553 (Bull. archéol. L. IV, p. 87-89.

de La Rolphie. Le château de La Rolphie situé dans la partie de la Cité annexée à Coulounieix en 1824 est désigné noble repaire dans le dénombrement des fiefs de Périgueux en 1679. Il remonte à la fin du XV^e. ou au commencement du XVI^e.

C'était un beau monument de la renaissance. On y pénétrait par un portique étagé dont les deux rangs de colonnes étaient ornés de chapiteaux corinthiens. Il ne reste plus aujourd'hui que la partie inférieure du portique et un des deux corps de logis jusqu'au premier étage. On y voit de belles fenêtres en croix et des bases de tourelles en culs de lampes.

L'intérieur est décoré d'une belle voûte en pierre dont les nervures reposent sur des bases armoriées et continuent jusqu'à l'étage supérieur dans un large escalier où sont par intervalles des niches destinées à des statues.

A cent mètres environ du château on remarque un puits dont la margelle monolithe ne mesure pas moins de cinq mètres de circonférence. Ce puits se trouvait anciennement dans la cour à laquelle la tradition locale assigne une prodigieuse étendue.

Voici d'après les renseignements qui m'ont été fournis par M^r A. de Froidefont les familles qui ont possédé le château de La Rolphie.

1^o Celle de Belcier qui la posséda de 1507 à 1562. Le livre jaune de l'hôtel de ville de Périgueux folio recto dit que le dimanche après la St. Martin d'hiver de l'an 1507 l'élection des maires et consuls se fit au lieu de La Rolphie dans la maison du sire de Belcier parce qu'il y avait alors la peste dans la ville.

2^o De cette famille il passa dans celle de La Porte par le mariage en date du 28 juin 1562 de Charlotte de Belcier fille de Bertrand de Belcier écuyer seigneur de La Rolphie avec Julien de La Porte chevalier seigneur du Puy St. Astier et Co. seigneur de Chartrac. Posséda de 1562 à 1605.

3^o Le 22 octobre 1605 Charlotte de La Porte dame du Puy St. Astier de La Forest de La Rolphie, de La Vialle d'un partie de Chartrac l'apporta à son mari François d'Aloigny chevalier seigneur de Beaulieu. Il resta dans cette famille de 1605 à 1781.

4^o Le 4 septembre 1781 Messire Bernard de Méredieu, écuyer seigneur de St. Gerac l'acheta de Messire Thomas-Anne d'Aloigny chevalier seigneur Marquis d'Aloigny. Les Méredieu le conservèrent de 1781 à 1808.

5^o Par testament de 1808 ledit Bernard de Méredieu le donna à François Marie de Froidefont de Bou-lazac ch^{er} de St. Louis père de Bernard-Alfred de Froidefont qui l'a vendu le 10 mai 1848 à M^r Félix.

— (Arch. départ. B. III. 1597.) 6. sur la requête de Messire Philibert de Bourdeille chevalier de l'ordre du roi, baron de Montancery, seigneur de La Rolphie et de Borie-Porte etc.

(Coulounieix) Jeanne de la Bonne bourgeoise et habitante du dit lieu de Balzac jésu. de S. Jean de la Cité. Ailleurs dans un parchemin. le S. Baudry de Balzac chirurgien... Testament fait au repaire noble de Balzac... demoiselle Jeanne Sabonne veuve de feu S. de Balzac et épouse en seconde nocces de Pierre Nadal S. d'ureclaud.

Deux autres lieux dépendaient de la seigneurie de Périgueux: 1^o le Repaire de la Rampinsole. D'après un contrat de noviciat au monastère de Ste Ursule de Catherine Dumaxeau damoiselle fille nat. et leg. de feu Francois Dumaxeau vivant bourgeois des Ville et Cité dudit Périgueux nous voyons le nom de propriétaire en 1645. Le contrat est passé le 23 xbre. de ladite année... en présence de Philippe de la Borie écuyer sieur de la Rampinsole paroisse de Coulounieix - En 1679 ce repaire était possédé par M. de Sanglade ancien capitaine du Régiment de Firmont, infanterie.
2^o Le Repaire de Chevrie possédé en 1679 par M. Minard Conseiller du Roi (Seigneur L. 50. Ailleurs on met M. Sauveroché).

Plancher. En 1679 Plancher était une tenance dépendant de Beaufort. Il a appartenu longtemps à la famille Souc de Plancher dont plusieurs membres ont été abbés de St Astier. Ses Souc étaient seigneurs de Plancher seigneurs de Berbiguières (Archiv. dép. B. 561-1762. 1765): « Messire Francois Jean Baptiste Souc écuyer, seigneur de Berbiguières, Plancher et autres places, ancien capitaine de cavalerie demande l'enregistrement des lettres qui le nomment syndic du couvent des Récollets pour jouir des privilèges à lui accordés en cette qualité ».

La famille Reynal aujourd'hui propriétaire de Plancher en a fait une délicieuse habitation.

Bayot. Bayot dépendait aussi de Beaufort. Il y avait là quelque station romaine. M. F. Frenet éminent professeur honoraire de la Faculté des sciences de Lyon a trouvé dans cette propriété de famille des tuiles à rebords qu'il a bien voulu joindre aux objets antiques que j'ai recueillis dans la paroisse.

Le Castel. Fodère appartenant à la famille de Roffignac. Il est aux portes de la ville et possède tous les agréments de la campagne. Les seigneurs de Roffignac se qualifient de premiers chrétiens du Limousin. Suivant une tradition (Bonaventure Breviaire de Limoges XVII^e s.) S. Martial, lors de son apostolat dans les Gaules, fut reçu à Alasac par la noble famille gallo-romaine de Roffignac et la convertit la première du Limousin à la foi chrétienne. L'antique château de Roffignac situé dans la ville même d'Alasac fut l'un des premiers détruits à la révolution. Il appartenait alors à la famille de Pradel de la Maze par l'union contractée au XVIII^e siècle par messire Daniel de Pradel, seigneur de la Maze avec Jeanne de Roffignac héritière de la branche aînée de cette maison. (Chroniqueur année 1856. p. 108. (voir aill. Maney)

Citons encore la belle maison des Gardes, propriété du Chanoine Maney avant la Révolution, aujourd'hui possédée et habitée par M. le Général Sier.

Nous pourrions encore citer Plaque Campniac, Lagrange, Sansonnet, Guillemotte et etc. Maladrerie. Près de Périgueux en face de Ste Claire, on voit un bâtiment qui a servi de léproserie. Dans tous les vieux titres elle est désignée par Maladrerie à la tête du pont de pierre de la Cité, de capite Pontis Lapidei Civitatis. Elle était sur la rive gauche de la rivière de l'Ille. En face sur la rive droite à l'autre extrémité du pont les religieuses Clarisses avaient leur monastère. Les portes à plein cintre, les fenêtres semblables à des meurtrières, et la bizarre disposition des cheminées accusent la fin du XII^e siècle. L'une de ces cheminées offre à l'intérieur l'aspect d'un ballon à peu près gonflé. Du côté de la rivière (de l'Ille) était un balcon: il a disparu, mais on voit encore les trous où étaient placés les supports.

Fontaines. Il y a dans la Commune quelques fontaines d'une certaine importance.

1^o La fontaine de Sazarthé, autrefois dite la fontaine couverte, entre le chef-lieu de la Commune et le château de Beauport. Ses archives de l'hôtel de ville renferment des documents relatifs à la conduite des eaux de cette fontaine à la ville de Périgueux au siècle.

2^o La fontaine de Jarnéac. Lorsque les eaux de la fontaine couverte se furent abaisées, la fontaine de Jarnéac qui est au-dessous fut utilisée par M^{gr} de Trancheville évêque de Périgueux qui en amena les eaux jusque sur la rive gauche en les faisant traverser la rivière.

3^o La fontaine Redonde ainsi nommée à cause de l'affluence de ses eaux qui forment ruissseau. C'est à tort qu'on dit fontaine ronde, elle est carrée.

4^o La fontaine de Champiers utilisée pour l'intéressante villa qu'on vient de découvrir.

5^o La fontaine de Voulon entre Bayot et le château de la Rochelle.

6^o Le Puits des Tours à Chaux si précieux en temps de sécheresse. Il se trouve entre le bourg et le château de Planche.

7^o La fontaine de Soussiras au-dessous du village de Cenon.

Antiquités. Sur le coteau d'Écornobauf était un fort gaulois. On y a découvert un grand nombre d'objets gaulois et romains: haches de pierre et de bronze, monnaies, amulettes, poteries etc. On fut longtemps établies les fourches patibulaires. On les voit depuis les temps les plus reculés jusqu'à la grande révolution. M^{rs} Hardy (Michel) a fait un travail sur les objets trouvés à Écornobauf.

Camp de César. Vis à vis d'Écornobauf, au-delà du vallon de Campniac se trouve un autre coteau dont le plateau est appelé le Camp de César.

Les soldats romains ont campé en cet endroit où l'on a découvert des meules à bras, des vases de différentes formes, des urnes cinéraires, des monnaies du haut-empire etc etc. L'emplacement du camp est encore parfaitement visible et les retranchements qui subsistent en font connaître l'étendue.

Dans la Combe de Puy-Gauthier au delà du village de Bas-Sarraz est un bloc de pierre que quelques archéologues disent un débris de dolmen. Les paysans l'appellent la pierre de nauours parce, disent-ils, elle tourne neuf fois sur elle-même au lever du soleil.

Il y a deux grottes de quelque importance dans la commune. La première qui se compose de plusieurs excavations est située entre Campniac et la Maladrerie sous Eornebœuf près de la rivière. Ces excavations étaient autrefois fréquentées par des gens suspects qui en rendaient les abords dangereux.

L'autre grotte sur le versant du Camp de César, à peu de distance de Campniac a été fouillée il y a quelques années par des membres de la Société archéologique. On y a découvert des silex taillés d'une grande rareté, et des ossements humains calcinés par le feu. Bull. arch. t. VIII p. 400 ; t. IX p. 118.

Superstitions. Nous allons citer quelques-unes des superstitions encore en vigueur dans la commune, dont plusieurs assez générales parmi les habitants et qu'il sera très difficile à faire disparaître.

1. Prêter quelque chose avant de conduire les bœufs au marché ferait perdre sa jeunesse (les avantages qu'on pourrait en retirer).
2. Un garçon qui parrain pour la première fois tiendrait à l'église un enfant du même sexe ne tarderait pas à mourir; si c'était une fille personne ne voudrait l'épouser.
3. Si l'époux en mettant la bague au doigt de l'épouse l'enfonce trop elle sera trop esclave.
4. Donner du feu avant que l'enfant soit baptisé ou que la mère ait levé messe (fait ses relevailles) porte malheur à l'enfant qui deviendra la proie des flammes.
5. Donner de la semence avant d'avoir soi-même semé c'est compromettre le succès de la récolte.
6. Quand il y a dans une ferme des gorrets nouveaux, ni la personne qui les soigne doit seule les regarder et en savoir le nombre; si en était autrement ils ne profiteraient pas.
7. On fait voir les bestiaux que l'on conduit au marché à une personne réputée jeune, on se garde bien de les montrer à celle qui a mauvaise vue; on ne les vendrait pas.
8. On guérit le mal blanc des enfants en plaçant dans la cheminée le bois blanc qui sèche à mesure que le mal guérit. On le guérit aussi

disent quelques bonnes femmes en faisant jait-
tir avec la main deux ou trois lambées d'eau
sur la selle avant de laver les langes de l'enfant.

9. Quand on est malade de l'ongtre, mau-
vais génie qui tourmente on va trouver la per-
sonne qui a la réputation de guérir de ce mal
(c'est ordinairement une femme), elle fait quel-
ques prières jointes à certains signes cabalisti-
ques et le malade est soit disant guéri. Quel-
quefois on envoie le malade dans telle ou telle
paroisse où il devra faire dire une messe de
saint dont il a la maladie.

10. Faire la lessive pendant le mois de novembre
fait mourir le maître de la maison, le mari.

11. Placer le joug sous la tête d'un agonisant
c'est diminuer ses douleurs et hâter sa mort;
le brûler c'est se préparer une longue et dou-
loureuse agonie.

12. On croit honorer le mort à la levée de
corps en faisant sortir de leurs étables les bœufs
du maître si c'est un bouvier, les moutons, si
la maîtresse est une bergère.

13. Ne pas vider l'eau des seau à la mort de
quelqu'un c'est exposer l'âme qui vient de
quitter le corps à se noyer. Ceci est du pur
matérialisme.

14. Quelques uns on mettait un mort dans le
cercueil y plaçant en même temps des vêtements
superflus, des mets, des liqueurs, du tabac de
Nou, avons vu, mais cela purement, jeter dans
la fosse à la sépulture, des sous, ce qui rappelle
la barque à Caron.

15. Quand les enfants se sont blessés dans les reins,
à l'estomac, les gens disent que leur estomac a
baisé, que le crochet de leur estomac a baisé.
Pour le faire lever ils y mettent du levain et vont
consulter quelque sorcière qui, moyennant
une rétribution, les contentent en faisant des
prières ou plutôt des simagrées.

Maires de Coulouvrieux

de Gardonne (Faure). - Gadaud Gerome. 1803 1811...

Gadaud Jean-François) medecin 1816...

Jean de La Laurencie d. medecin. 1831.

Jay de Beauport chef de B^{on} 1861.

Karty dit Martiniau 1871.

Baylet Guillaume. 1884.

Un grand nombre d'actes authentiques établis-
sent que la partie de Coulouvrieux qui comprend
le Castel, Plaque, les Andrieux, Planche etc
était paroisse S^t Jean de la Cité, c'est sans doute
à tort que dans le dénombrement des repaires no-
bles dépendant de Périgueux en 1629, on met:
le repaire noble de la Ralphié situé dans la
paroisse de S^t Etienne de la Cité.

Curés de Coulounieix .

- | | |
|------------------------------------|------------------------------|
| 1. Pommier Pierre 1650. 1671. | 13. Darpès (Axi) 1803. |
| 2. Souc 1673. 1710. | 14. Roux Guillen. 1816. |
| 4. Chélliac 1689. | 15. M'etisse. 1821. 1829. |
| 5. Vernias 1689. 1699. | 16. Dupuy. 1829. 1831. |
| 6. J. Charles de Peyssard. 1710. | 17. Roux Guillen. 1831. |
| 7. Savalade 1731. 38. | 18. L'roy. 1833. 1837. |
| 8. Dupuy 1731. 1750. | 19. Lambert. 1837. 1838. |
| 9. Ch. de Peyssard (1) 1749. 1769. | 20. Bédrines. 1838. 1848. |
| 10. Jean de Méredieu. 1768. 1771. | 21. Blanc . . . 1848. |
| 11. Sollier 1773. | 22. Robert. 1848. + 1863. |
| 12. Darpès . . . 1775. 1790. | 23. Cornet Numa. 1864. |
| 3. Botibouze . . . 1681. | 24. Brugière Hipp. 1864. 188 |

ont desservi Coulounieix par Commission .

- F. Ignace Dévaux récollot. 1774.
- F. Malachie Laborie, gardien des récollots. 1774.
- F. Théophile Laporde récollot. 1774.
- J. Pasquet Cordelier. 1731.
- F. Minard Cordelier. 1731.
- Delpech Cordelier. 1731.

11) Charles de Peyssard. (Arch. de la Dord. B 561. 1762. 1765) Sentence... condamnant le syndic du chapitre cathédral St Etienne - St Front de Périgueux à laisser les dîmes royaux de la paroisse de Coulounieix à Monsieur M^e Charles de Peyssard curé - vic. perp. de lad. paroisse et à lui payer annuellement la somme de vingt livres pour lui tenir lieu de pain, vin, luminaire et blanchissage de linges nécessaires pour le service de la paroisse.

Curés-archiprêtres de la Cité: Girard 1740 ; L'auaur 1753 ; Montagut 1764.
Vicaires: Gouyou (1738) ; Lafeuillade (1737) ; Larenaudie (1738).

statistique de la Commune de Coulounieix faite le 3 vendémiaire an XIII par le Maire M. Gadaud

Le bourg. hab. 46	Andrivane . . . 26.
la Rampsolte . 32	Caffaret . . . 4
Charbonnières . 30	Chantemerle . . . 6
Thoirat . . . 32	les Queois . . . 10
Les Boucheix . 36	Sansonnet . . . 23
les Garreaux . 25	4 maisons isolées 21
Total 291 habitants.	

Avant la Révolution M. Lambertie disait la messe à Marivaux, on y voit encore une assez grande salle voûtée qui était sa Chapelle.
M. l'Abbé Puybertrand possédait j'é crois le sac Beze.

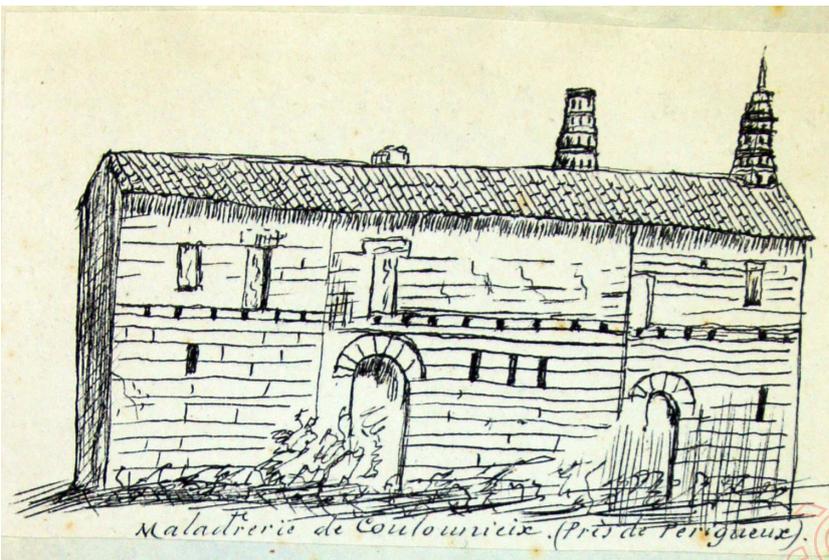
Coulounieix 28 juin 1886. H. Brugière. 98^e f. - 98^f
† Duchassaing consul 1679.
† 1679 à Périg. Renée du Bee maréchale de Guébriant.

Coulourniez, délimitation. (Périgueux le 5 juillet 1878.) Le préfet du département de la Dordogne vu l'extract du procès-verbal de la Commune de Périgueux concernant les limites entre cette commune et celle de Coulourniez-la-Cité ensemble le plan qui y est joint, l'avis du géomètre en chef et celui de M. le directeur des Contributions directes et la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Coulourniez-la-Cité Est d'avis 1^o qu'à partir du point D sur la route de Périgueux à Bergerac la nouvelle limite entre les communes de

Périgueux et de Coulourniez-la-Cité soit fixée ainsi qu'elle est décrétée au procès-verbal de délimitation passant par Chabrier et de là suivant le ravin de la Combe de Braudie jusqu'au point G cette limite tracée en jaune sur le plan; 2^o qu'à partir dudit point G la limite nouvelle soit fixée par l'ancienne grande route de Bergerac à Périgueux jusqu'au coin (à l'ouest) du jardin du Castel-Padaise, et de là par le quai du pont de la Cité indiqué par la lettre E; et enfin de ce point par la route de Périgueux à Bordeaux jusqu'à celui marqué par la lettre A près le moulin de Sallegourde, cette seconde limite également tracée en jaune sur le plan entre les points E et A.



Eglise, Presbytère et écoles de Coulourniez.



Maladrerie de Coulournieix (Près de Terregueux).



Château de Castel-Fadère à M. de Roffignac
Commune de Coulournieix.



Château de Plancher (Coulournieix)

Coulournix (Extrait des Registres paroissiaux recueilli
de H.B.). (Voir aussi le Recueil de M. Villepelet arch.)
1621. 1682. Bapt. de Pierre de Monsumat. . . .
Bapt. de Pierre de Jay fils de Jean sieur de la
Garelie et de Francois Humassy damoiselle.
Bapt. de Antoine Francois de Jay, fils de Pierre
de Jay écuyer sieur de Beaufort et de Catherine
de Jay damoiselle sa femme.
Mariage de Monsieur Joseph Barbasin sieur de
Sansonnét avec damoiselle Claire de Jehan. . .
Décès de M. de la Rampinsole.
- Décès d'Antoinette de Salleton qui a été ense-
velie devant l'autel de St Michel.
- 1652 Bapt. d'Arnaud Dubois. Arnaud Jouc a signé.
1653. Bapt. de Philippe Roubert, parrain F. Philippe
de Laborie S^r de la Rampinsole; marraine Ca-
therine Amblard.
- 16 fév. 1655. En lad. paroisse St Michel de Coulou-
nix bapt. de Martiale Savard fille de Simon
Savard et de Gironne de Monsumat. Parrain
Etienne de Monsumat etc. (les de Monsumat sont
souvent mentionnés dans les registres.)
- Le 12^e jour du mois de Juin 1661 en l'église St Mi-
chel de Coulournix a été baptisé Jehan de Jay
fils naturel et légitime de Monsieur Jehan de Jay
sieur de la Garelie et de damoiselle francoise ducluxel
lequel naquit le neufviesme febvrier 1659; a été
son parrain Monsieur Jehan ducluxel et marraine
damoiselle dausine ducluxel.
- Le même jour bapt. de Anthoine de Jay fils de
Jehan de Jay écuyer sieur de la Garelie et de demoi-
selle Francoise ducluxel. . . . etc.
1672. Bapt. de Pierre de Jay, fils de Pierre de Jay
écuyer sieur de Beaufort et de damoiselle Ca-
therine de Jay lequel naquit le 28 mars. Parrain
Messire Pierre de Jay seigneur abbé de Tourtoirac
et marraine Anne de Jay. Beaufort pere, M.
(Jay) de ferrière pour avoir tenu pour led. sieur
abbé de Tortograt, mon frere, Marianne de Ray-
mond etc. de Jay abbé de Tourtoirac pour avoir
fait ledit baptême.
- 11 avril 1673 Mariage de M. Martial de Rafalhiac
sieur de Marsac de la paroisse de Badefol fils
de Monsieur Jean de Rafalhiac juge de la
Chapelle et damoiselle Jane de Chabany et da-
moiselle Marie de Jay de Beaufort fille de M.
de Raymond de Jay écuyer sieur de Beaufort
et damoiselle Jane de Raymond.
1710. 1769. Mariage de Messire Guillaume de
Chabonet écuyer seigneur d'Eglise Neuve et
Malavart avec Marie de Sanglade demoiselle
du Bugue.
- Communie de M^{lle} Savaigne) 1756. Damoiselle Jeanne Beaudry fille
de Jean Beaudry S^r de Balzac et de demoiselle Jeanne de

Coulournieix (suite). J. Rohan inh. dans le Cim. des Pauvres.
Décès de Messire Pierre Soue Curé de Coulournieix qui
fut entermé dans l'église.

Séput. d'Alain Boissière, 7 ans « étant monté chercher des
tables pour la bière de son père est tombé du planché et a
été écrasé par les tables.. ont été inhurnés au même jour
et dans la même fosse.

1782 (8 8bre). Bapt. d'Alphonse Hurri Claude de Jay fils de
Messire Jacques de Jay Seigneur de Beaufort, de Barrière
et de Mongaillard et autres lieux Ch. de S. Louis et de dame
Beatrice de Pati de Barrière... parrain M^r Alph. Henri Ch^r
de Pati Cap^l des vaisseaux du Roi. Marr^m Elizabeth de Jay de
Beaufort. Darpes Curé.

Beaufort. Berceau de la famille de ce rois.
Le château qui était en ruines a été agris
par la famille Roudeau qui en a fait une
délieuse habitation.

SHAP - Fonds Pommarède

Beaufort relevait de la seigneurie de Périgueux. Voici les notes que l'on trouve à son sujet dans l'aveu et dénombrement de 1679 (Biblioth. nat. Leshine t. 50, p. 51).

« Le repaire noble de Beaufort étant tenu et possédé par led. s^r de Beaufort, composé des métairies appelées de Malvy Sarrallé, et la métairie de Beaufort... consistant en maison, tours, crénaux, querites etc... plus tint et possède led. s^r de Beaufort deux métairies dépendantes de son dit repaire de Beaufort appelées l'une de Bayot et l'autre de Sarraxy situées dans la paroisse de s^r Jean de la Cité... (page 72)

Plus ledit s^r de Beaufort est seigneur foncier et direct des tenemens appelés de la Renaudie, Ramonet, La Berthe, de Beaulieu, Merlande, Foncouverte et le Puy de Touyral le tout joignant et tenant ensemble et confronté du côté du soleil levant audit repaire noble de Beaufort et du côté du midi au chemin appelé du det par lequel on va de Coulouneix à la Rampinsole et du côté du couchant confronté à la Combas appelée du Chavreau et du côté du midi au pré appelé de Varl. — Plus la tenance appelée de Plancher... Plus d'autre tenance appelée de Bayot autrement Beaulieu confronté du côté du levant aux biens appelés de la Serre appartenant à M^r Sout et du côté du midi au vallon qui vient de Plague et s'en va à la fontaine de Voulon

Documents relatifs à Beaufort pendant l'époque révolutionnaire. Archiv. départ. Marmande est nommé pour faire le procès verbal des meubles et effets. Monfument est chargé de l'estimation. Série L. 906. p. 420.

Cahier inventaire des meubles. 11 mai 1792 (S^r N° 1439)

Plusieurs autres cahiers. 8 avril 1793 (S^r N° 1439)

Vente du Chau de Beaufort et la métairie de la Base-cour, commune de Périgueux (auj. Coulouneix);

Propriétaire Jacques Bofort; adjudicataire

Jacques Jouarbaud 31.000 (payé 31.445^{fr} 75^{cs} 9^d).

Une maison etc. propriétaire Jacques Bofort; adjud. J. Roche. 28.400^{fr} payé 27.774^{fr} 13^{cs} 9^d.

Plusieurs autres lots. (Série L. 547.)

Et Mongaillard. Le repaire noble de Mongaillard relevait aussi de la seigneurie de Périgueux. En 1679 il était possédé par M. de Jay de Beaufort.

Il a ainsi appartenu à la famille de Merle.

C'est aujourd'hui une jolie habitation possédée par M^r Ouvret Recteur de l'Académie de Bordeaux.

A la Révolution Mongaillard était une métairie dépendant du Chau de Beaufort. Elle fut

vendue le 15 prairial an 2. 40.300^{fr} (payé

40.828^{fr} 35^{cs} 5^d). Propriétaire: Jacques Bofort

émigré. Adjudicataire J. Simouy. (Série

L. N° 547.) — M^r Lion de Merle était seigneur

de Mongaillard en 1553 (Bull. archéol. t. IV, p. 87. 89).